



Procès-verbal de la 188^e assemblée générale

tenue le 23 septembre 2019 à 18h30 au local 2-52-101

Présences : 52 membres.

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	1
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.....	1
3. Adoption de l'ordre du jour.....	1
4. Adoption du procès-verbal de la 187 ^e assemblée générale tenue le 10 septembre 2019, et suites.....	1
5. Information :.....	2
5.1 SST (services adaptés et étudiantes enceintes).....	2
5.2 Grève mondiale pour le climat 27 septembre.....	2
6. Négociation :.....	2
6.1 Table centrale.....	2
6.2 Table sectorielle.....	2
7. Programmes :.....	4
7.1 Sciences humaines.....	4
7.2 Technologies du génie électrique (TGE).....	5
7.3 Techniques de bureautique et Techniques administratives.....	5
7.4 Soins préhospitaliers d'urgence (SPU).....	5
8. Proposition sur la littératie.....	6
9. Proposition sur le rôle des représentant.es à la commission des études.....	6
10. Divers.....	6
11. Levée de l'assemblée.....	6

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 188.1 « Il est proposé de désigner Philippe Langlois président de l'assemblée. »
Le bureau exécutif propose et Josée Morais appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Amélie Gauthier, selon ses fonctions, agira comme secrétaire.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Aucun nouveau membre à adopter.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 188.2 « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté. »
Michèle Le Risbé propose et Claude Belzile appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 187^e assemblée générale tenue le 10 septembre 2019, et suites.

Résolution 188.3 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 187^e assemblée générale tenue le 10 septembre 2019 tel que présenté. »
Jean-Thomas Courchesne propose et Catherine Ladouceur appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Suites :

- **9.3 Comité d'éthique sur les animaux** : Contrairement à ce qui a été annoncé lors des élections, le comité est composé de 2 représentant.es du département de santé animale, soit 1 enseignant.e et 1 vétérinaire.

5. Information :

5.1 SST (services adaptés et étudiantes enceintes).

La responsabilité du Cégep et des enseignant.es relativement aux risques pour les étudiantes enceintes a été clarifié par la Fédération des Cégeps. Michael Labarre travaille en collaboration avec la conseillère SST afin d'identifier les risques présents dans chaque département.

5.2 Grève mondiale pour le climat 27 septembre.

Mathieu Poulin-Lamarre résume les activités prévues au Cégep, soit la conférence de Colleen Thorpe, les ateliers ainsi que le diner offert par le CCSNE. Les gens rejoindront, vers 14h au parc Jacques-Cartier, la marche qui aura débuté précédemment à l'Université de Sherbrooke. Des autobus transporteront les membres du Cégep au lieu de rassemblement et vice-versa. Catherine Ladouceur rappelle l'importance de s'inscrire afin de bien prévoir le nombre d'autobus.

6. Négociation :

6.1 Table centrale.

Le cahier de consultation sur les demandes de table centrale (négociation 2020) a été adopté lors de l'assemblée générale du 10 septembre 2019.

Propositions supplémentaires pour la table centrale:

Résolution 188.4 « Il est proposé que la CSN demande un siège votant sur le conseil d'administration de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. »
Jupiter Nakhla propose et Mathieu Deschamps appuie.
Adoptée à la majorité.

Considérant :

- la position énoncée par la FNEEQ-CSN dans son document *Projet Dépôt syndical – Cahier de négociation sectorielle* à savoir : « En outre, la partie syndicale tient à affirmer la nécessité de procéder à un examen de la convention collective sous l'angle du respect de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. Certaines clauses, dans leur écriture actuelle, ne sont pas inclusives et sont potentiellement discriminatoires. »
- que cette problématique se répète sans doute dans la majorité des conventions collectives, si ce n'est dans leur ensemble;
- qu'une position commune à cet égard émanant de l'ensemble des instances du CCSPP porterait un message fort et solidaire;

Résolution 188.5 « Il est proposé que le SPECS-CSN invite l'ensemble des composantes du CCSPP à adhérer aux demandes d'harmonisation de l'écriture des conventions collectives visant à les reformuler de manière inclusive et non-discriminatoire, tel qu'énoncé dans le cahier de négociation sectorielle de la FNEEQ. »
Dominique Dubuc propose et Catherine Ladouceur appuie.
Adoptée à la majorité.

6.2 Table sectorielle.

- Julie Dionne et Mathieu Poulin-Lamarre résument les deux cahiers de matières sectorielles suivants qui seront soumis au vote :
 - Liste de problématiques, négociation 2020, Document de consultation, projet, FNEEQ (regroupement cégep), mai 2019.
 - Cahier de négociation sectorielle, négociation 2020, projet, dépôt syndical, FNEEQ (regroupement cégep), mai 2019;



Problématiques supplémentaires recueillies par l'exécutif du SPECS lors de la tournée des départements

LA PRÉCARITÉ

24. Refus de fractionnement et de double emploi.
25. Pas de contrat ferme assez tôt et non-respect des contrats.
26. Non reconnaissance du perfectionnement comme une tâche à part entière.

LA FORMATION CONTINUE

10. Manque de mentorat.

LA TÂCHE D'ENSEIGNEMENT ET SON AMÉNAGEMENT

16. Non reconnaissance du perfectionnement comme une tâche à part entière.
17. Les coupures dans le personnel non-enseignant alourdissent la tâche enseignante.

LES RESSOURCES ET LE FINANCEMENT

15. Non reconnaissance d'une préparation pour les libérations.
16. Encore plus grande insuffisance du volet 2 pour les cégeps offrant plusieurs programmes.
17. Inadéquation du modèle de financement et du modèle d'enseignement au Cégep de Sherbrooke.
18. Problème particulier avec les actualisations, révisions, implantations, évaluations et autres opérations liées au programme.
19. Si la ressource EESH disparaît, on aura de gros problèmes.
20. Rien n'est prévu pour la recherche.
21. Le calcul de tâche pour les stages est inadapté, et la ressource de coordination des stages insuffisante, la formule en supervision indirecte cause des problèmes quand le stage est en fait en supervision directe.

Résolution 188.6

« Il est proposé que l'assemblée générale du SPECS-CSN :
- adopte la **liste de problématiques**, à laquelle on ajoute les problématiques supplémentaires recueillies par l'exécutif du SPECS lors de la tournée des départements;
- adopte le **Cahier de négociation sectorielle** pour fin d'harmonisation. »

Mathieu Poulin-Lamarre propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.

Proposition d'ajouter un élément 24 à la section LA CONSOLIDATION ET LA TRANSFORMATION DU RÉSEAU dans la liste de problématiques :

« 24. À ce titre, et compte tenu de notre responsabilité collective en matière d'environnement, le réseau des cégeps doit notamment encourager la transition de ses employés, dont les enseignant.es, vers les transports durables (transports actifs et transport en commun). Ainsi au chapitre des avantages sociaux, la convention collective doit prévoir des dispositions incitant les cégeps à atteindre des cibles progressives au regard du mode de transport choisi par leurs employé.es pour se rendre au travail. La transition écologique est un défi collectif et le réseau des cégeps, qui emploie plusieurs dizaines de milliers de personnes au Québec, peut jouer un rôle de chef de file en la matière, pour autant que cette transition soit soutenue et financée à l'échelle du réseau, et sachant que les réalités de la mobilité sont différentes d'une région à l'autre, d'une ville à l'autre. Des cégeps ont déjà des ententes avec leur société de transport en commun locale pour réduire le coût du titre de transport pour leurs employé.es ; des



employeurs québécois récompensent leurs employé.es qui viennent au travail à pied ou en vélo plutôt qu'en auto. Ainsi un financement spécial doit être prévu pour que le réseau des cégeps multiplie de telles initiatives, décidées et gérées localement, dans une perspective de santé publique et d'avantages sociaux rendant l'emploi dans un cégep plus attractif, le tout visant une réduction progressive de l'usage de l'auto solo. »

Véronique Taschereau propose et Diane Lafrance appuie. La proposition d'ajout est adoptée à la majorité.

La proposition, incluant l'ajout, est adoptée à l'unanimité.

7. Programmes :

7.1 Sciences humaines.

Jean Fradette résume l'état de la situation, présente la provenance de la déclaration commune adoptée en rencontre nationale le 30 août et en explique le sens.

Rencontre nationale du 30 août 2019 | Montréal

DÉCLARATION COMMUNE ADOPTÉE

Révision du programme de Sciences humaines

NOUS, ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU COLLÉGIAL RÉUNIS EN RENCONTRE NATIONALE :

SOULIGNONS un accueil généralement favorable relativement à l'amélioration des énoncés des compétences disciplinaires et au renforcement de l'enseignement méthodologique;
DÉNONÇONS le caractère restrictif du format (temps et document) utilisé par le ministère pour la consultation portant sur le projet de programme de Sciences humaines et **RÉCLAMONS** un assouplissement de ce format pour permettre la pleine expression des acteurs concernés;
DEMANDONS au ministère de respecter les balises suivantes en ce qui a trait au programme de Sciences humaines :

Pour le programme :

1. Augmenter le nombre d'heures de contact minimales du programme ainsi que les unités qui y sont relatives dans la perspective d'augmenter le caractère scientifique et disciplinaire du programme;
2. Maintenir un nombre d'heures suffisant pour l'atteinte des compétences CFM-02, CFM-03 et CFM-04 telles qu'elles ont été rédigées à partir des mandats confiés aux rédacteurs;
3. Prévoir, selon les effets de la version finale du programme, des mesures de préservation des emplois.

Et, pour les prochains cycles de révision du programme, en ce qui concerne la consultation :

1. Améliorer les processus de consultation pour qu'un plus grand nombre d'enseignantes et d'enseignants puissent intervenir dès le début du processus de révision du programme et non pas seulement à la fin ;
2. Mettre sur pied, dans cette perspective, un comité national de programme pour assurer une meilleure représentativité du corps enseignant et une meilleure capacité à communiquer et à consulter tout au long du processus ;
3. Libérer de leur obligation de confidentialité les enseignantes et les enseignants qui agissent à titre de rédactrices et de rédacteurs pour favoriser un travail plus large en collégialité et assurer un meilleur ancrage du programme dans le milieu.

- Michael Labarre explique la situation s'étant déroulée lors du regroupement de la FNEEQ les 12 et 13 septembre dernier et présente la recommandation de l'exécutif :

Résolution 188.7

« Il est proposé que :

- 1) le SPECS-CSN fasse sienne la déclaration commune du 30 août pour la révision de programme de sciences humaines;
- 2) les représentants du SPECS-CSN défendent cette position aux regroupements Cégep. »

Le bureau exécutif propose et Danya Lavoie appuie.

La proposition est discutée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Des membres sont inquiets de la diminution d'heures en mathématiques. Notamment, est-ce que les universités reconnaîtront les préalables associés aux cours dont le nombre d'heures est diminué ?

7.2 Technologies du génie électrique (TGE).

- Jean Fradette résume la situation et les problématiques reliées aux communications entre le ministère, la direction et les coordinations touchées par la fusion envisagée. Le coordonnateur de TGE a été avisé de façon fortuite de la tenue de la rencontre du 18 juin annonçant une possible fusion et de la tenue de la webdiffusion du 4 septembre présentant le projet d'actualisation du programme de Technologie de l'électronique industrielle. C'est le coordonnateur qui a avisé lui-même les disciplines contributives. D'autres cégeps ont reçu encore moins d'information que le nôtre. Michael Labarre explique le raisonnement ayant conduit le ministère à envisager les fusions.
- Les membres se questionnent sur l'impact sur les emplois, les cheminements et les profils de sortie.
- L'assemblée générale précise ses attentes, soit que la direction avise rapidement les coordinations, les départements, les comités de programme et les disciplines touchées lors d'une annonce de chantier dans un programme.

7.3 Techniques de bureautique et Techniques administratives.

- Michael Labarre explique l'état de la situation et les problématiques reliées aux communications entre le ministère, la direction et les coordinations touchées par la fusion envisagée. De nombreux cégeps ont appris la possibilité de fusion lors du regroupement cégep plutôt que par leur institution. Julie Dionne résume la stratégie politique qui pourrait sous-tendre cette décision de fusions.

7.4 Soins préhospitaliers d'urgence (SPU).

- Le Cégep de Sherbrooke a enclenché les démarches d'accréditation pour donner ce programme en partenariat avec le Cégep Beauce-Appalaches. L'Estrée et la Beauce étant les seules régions administratives n'ayant pas ce programme, le centre de Lac-Mégantic ayant des soucis financiers et la Beauce étant en pénurie d'ambulanciers, la direction envisage positivement ce partenariat. Le Cégep de Rivière-du-Loup ayant fait une demande de délocalisation pour offrir SPU à Thedford-Mines, le Cégep de Sherbrooke a été invité à déposer sa demande rapidement afin que l'évaluation des demandes d'accréditation soit effectuées en même temps. Les préoccupations du CRT et de la CÉ sont résumées. Une représentante du CA nomme les préoccupations qui y ont été discutées.

Résolution 188.8

« Il est proposé de lever l'assemblée. »

Steve McKay propose et Amélie Gauthier appuie.

Adoptée à l'unanimité.

- Il est convenu que les points 8 et 9 soient reportés à l'assemblée générale du 9 octobre 2019.

8. Proposition sur la littératie.

9. Proposition sur le rôle des représentant.es à la commission des études.

10. Divers.

Aucun point.

11. Levée de l'assemblée.

L'assemblée est levée.

L'assemblée est levée à 20h50.

Julie Dionne, présidente

Amélie Gauthier, secrétaire